

QUELS LIVRES PUIS-JE TROUVER A LA RESERVE CENTRALE ?

- La Réserve centrale reçoit les livres retirés des bibliothèques publiques. Elle conserve deux exemplaires de chaque livre et donne les exemplaires excédentaires aux associations qui en font la demande. Les exemplaires conservés dans sa collection sont soit destinés aux prêts interbibliothèques, soit à la conservation.
- Ces ouvrages sont visibles

sur le catalogue collectif Caracol :

<http://www.webopac.cfwb.be/nivelles/default.aspx>

ou sur le portail Samarcande :

<http://www.samarcande-bibliotheques.be>

A. Les collections destinées aux prêts interbibliothèques

- 135.000 livres peuvent être empruntés via le PIB
- Ces ouvrages peuvent être demandés par les bibliothèques publiques via <http://www.samarcande-bibliotheques.be> ou à l'adresse rc.pretinter@cfwb.be.
- Il est préférable de privilégier le réseau de proximité avant de demander un livre à la Réserve centrale.
- Les livres seront envoyés par la poste dans un délai de 2 jours ouvrables.



Toute demande particulière peut être envoyée à l'adresse rc.pretinter@cfwb.be. Par exemple, un dépôt d'ouvrages sur un thème spécifique, etc.)

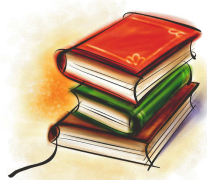


Des astuces en plus ?

- N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées dans la demande de prêt.
- Il est possible de venir chercher sur place les demandes spécifiques pour autant que la Réserve centrale soit prévenue.

B. Les collections destinées à la conservation

- 3.800 livres antérieurs à 1945 en priorité d'auteurs et d'éditeurs belges sont conservés dans une section spécifique.
- Cette section a pour but de conserver et de mettre en valeur les ouvrages spécifiques qui nous viennent de l'élagage des bibliothèques publiques.



- On y retrouve 5 catégories d'ouvrages :
 - **La 1ère catégorie** : ouvrages d'auteurs et d'éditeurs belges.
 - **La 2ème catégorie** : ouvrages remarquables par l'illustration d'auteurs de toute nationalité.
 - **La 3ème catégorie** : collections particulières belges ou étrangères. Il ne s'agit pas de reconstituer l'entièreté de la collection mais bien de conserver quelques exemplaires à titre de témoin.
 - **La 4ème catégorie** : ouvrages possédant des qualités propres (livres blancs, ouvrages dédiacés, etc.).
 - **La 5ème catégorie** : patrimoine jeunesse d'auteurs de toute nationalité.
- Ces ouvrages sont consultables sur place à la rue des quatre d'gins 36 à 6540 Lobbes
- La consultation sur place se fait sur rendez-vous en téléphonant au 071/59.05.52.



Toute demande particulière peut être envoyée à l'adresse rc.pretinter@cfwb.be.

Par exemple, l'emprunt d'ouvrages pour une exposition, la consultation sur place dans la bibliothèque du lecteur pour autant que le livre y soit acheminé dans les meilleures conditions.